



Extrait du AquaOrbi

<http://www.aquaorbi.org/spip.php?article42>

La Charte AquaOrbi : des engagements et des actes !

- Pour le squelette -

Date de mise en ligne : jeudi 6 octobre 2011

AquaOrbi

Octobre 2011

La Charte AquaOrbi : des engagements et des actes !

Une décision courageuse pour une grande première : [LYSA](#) et sa filiale [Acuaviva](#) (Palmira - Colombie) mettent en oeuvre le principe fondateur du modèle AquaOrbi® : rendre autonome l'opérateur local, permettre à ses clients d'être partie prenante principale de sa gouvernance, et résister aux pressions corruptrices malgré les risques.

LYSA, conformément à ses engagements formalisés par l'adoption de la Charte AquaOrbi®, fait évoluer la gouvernance de sa filiale colombienne ACUAVIVA, opératrice de la ville de Palmira, afin de la confier aux Palmiranaïses au terme d'un contrat de délégation de gestion de 15 années. ACUAVIVA a atteint aujourd'hui un niveau de maturité technique et économique qui lui permet de prendre son autonomie en s'affranchissant de son opérateur-fondateur. EN effet, au cours de ces quinze années comme opérateur, LYSA a conduit ACUAVIVA à devenir le service des eaux présentant les meilleurs indicateurs de qualité de service et de gestion du pays. Dorénavant, LYSA ne conservera aucuns droits de vote au sein du Conseil d'Administration d'ACUAVIVA. Ceux-ci sont transférés sans contrepartie aux Palmiranaïses (clients du service) et aux salariés de l'entreprise, malgré des pressions de groupe d'intérêts qui auraient souhaité se les approprier. ACUAVIVA pourra ainsi poursuivre de manière autonome sa mission de service public, tout en continuant à se maintenir à l'écart de tout acte de corruption. Une grande première !

Gage de transparence, les Palmiranaïses sont acteurs de cette évolution : « [Acuaviva es mia](#) » (*ACUAVIVA est à moi*)

Voir aussi le [film](#), et des explications complémentaires sur le [blog de LYSA](#), au sujet de cette opération originale et exemplaire.